



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# Avis aux navigateurs

Édition n° 01/2022  
28 janvier 2022



Sécurité d'abord, Service constant

## Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest  
Édition n° 01/2022

Also available in English:  
Notices to Mariners – Monthly Western Edition  
Edition No. 01/2022

**Publié sous l'autorité de :**

Programmes de la Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Pêches et Océans Canada  
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer  
avec [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne, 2022.

No de cat. Fs152-6F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 1719-7716

No de cat. Fs152-6E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 1719-7708

Une version Web est disponible ici :

<https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-fr.php> (français)  
<https://www.notmar.gc.ca/monthly-mensuel-en.php> (anglais)

## Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

### Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

### Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- \*16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

### Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes et les diagrammes des *Instructions nautiques*, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

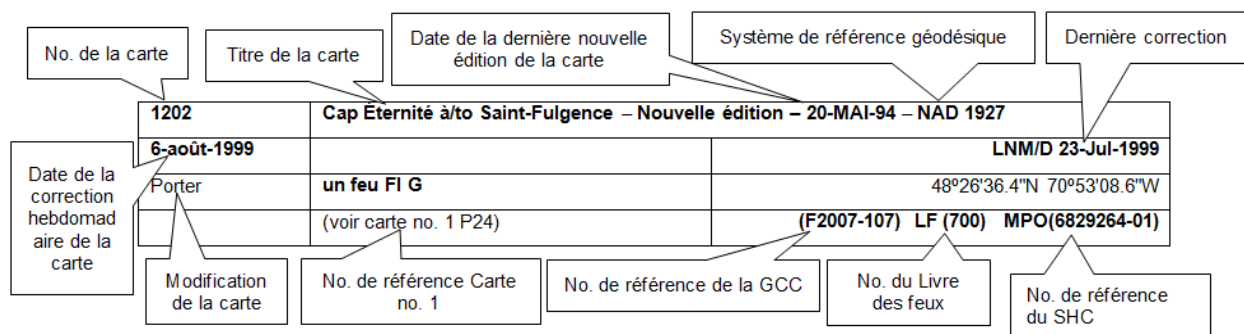
## Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

### Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

### Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2021* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp).

## Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

### Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation<sup>1</sup> qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p><b>Région de l'Ouest</b> <b>Centre des SCTM de Prince Rupert</b></p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</a></p>	<p><b>Région de l'Arctique</b> <b>*Centre des SCTM d'Iqaluit</b></p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A » et « H »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p><u>AVNAV séries « A »</u> Téléphone : 867-979-5269</p> <p><u>AVNAV séries « H »</u> Téléphone : 867-979-0310</p> <p>Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</a></p>
--	--

\*Service disponible en français et en anglais.

<sup>1</sup> L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

## Table des matières

<b>Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité</b>	<b>1</b>
Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR) .....	1
Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19 .....	1
Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport.....	1
Service hydrographique du Canada – Catalogues des cartes papier – Fin de l'impression .....	3
Service hydrographique du Canada – Atlas des courants de marée – Fin de l'impression .....	3
Service hydrographique du Canada – Instructions nautiques – Fin de la partie 4 des Avis aux Navigateurs et de l'impression des volumes.....	3
*101/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines.....	4
*102/22 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	4
*103/22 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 20/2021, No. 21/2021 et No. 01/2022 .....	6
<b>Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires</b>	<b>7</b>
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs .....	7
<b>Partie 2 : Corrections aux cartes</b>	<b>8</b>
<b>Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime</b>	<b>10</b>
Aucune correction pour cette partie.....	10
<b>Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques</b>	<b>11</b>
Aucune correction pour cette partie.....	11
<b>Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume</b>	<b>12</b>
Aucune correction pour cette partie.....	12

## Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3443	<a href="#">8</a>				
3456	<a href="#">8</a>				
3459	<a href="#">8</a>				
3461	<a href="#">8, 9</a>				
3462	<a href="#">9</a>				
3601	<a href="#">9</a>				
3606	<a href="#">9</a>				
5374	<a href="#">4</a>				
5375	<a href="#">4</a>				

## Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

### Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Afin d'améliorer continuellement les publications des Avis aux navigateurs ainsi que d'offrir le service le plus efficace possible, l'équipe des Avis aux navigateurs invite tous les navigateurs et autres parties intéressées à soumettre leurs commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter à ses diverses publications et services à l'adresse courriel suivante : [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

### Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis \*401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

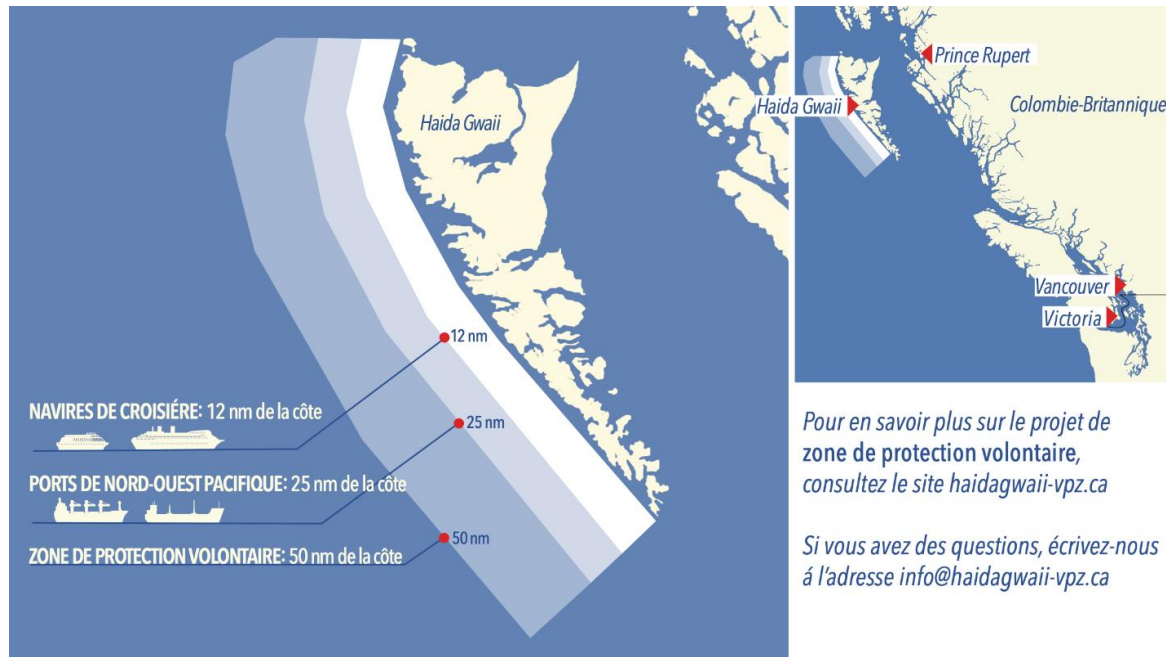
Veillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : <https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html>.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus).

### Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

(Publication récurrente de l'avis \*1105/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 11/2021*.)

Référence : Avis \*903/21 est annulé.





**La zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)**

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les déficiences des navires et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour résoudre les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonneaux (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 milles nautiques de la côte lorsqu'ils transitent à l'ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 milles nautiques de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Nord-Ouest Pacifique (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 milles nautiques de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

### **Service hydrographique du Canada – Catalogues des cartes papier – Fin de l'impression**

(Publication récurrente de l'avis \*1205/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2021*.)

Le Service hydrographique du Canada interrompra définitivement l'impression de tous les volumes des catalogues de cartes papier à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022. À ce titre, ils ne seront disponibles que sous forme numérique et ne seront pas disponibles en format papier. Les catalogues de cartes papier sont disponibles gratuitement dans une variété de formats numériques sur [cartes.gc.ca](https://cartes.gc.ca):

- [PDF téléchargeable](#) des catalogues de cartes papier mis à jour
- [Index des cartes](#) – une carte web interactive montrant les zones couvertes par les cartes numériques et papier
- [Liste des cartes papier interrogeable](#)

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision. Pour plus d'informations, consultez le site [cartes.gc.ca](https://cartes.gc.ca).

### **Service hydrographique du Canada – Atlas des courants de marée – Fin de l'impression**

(Publication récurrente de l'avis \*1206/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2021*.)

Le Service hydrographique du Canada a mis à disposition des [fichiers PDF téléchargeables](#) gratuitement des Atlas des courants de marée sur [cartes.gc.ca](https://cartes.gc.ca) et interrompra définitivement l'impression de tous les volumes énumérés ci-dessous à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022. Tous les futurs volumes ne seront disponibles que sous forme numérique et ne seront pas vendus en format papier.

- P240 Estuaire du Saint-Laurent du Cap de Bon-Désir à Trois-Rivières
- P241 Baie de Fundy et Golfe du Maine
- P244 Juan de Fuca Strait à Strait of Georgia

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision. Pour plus d'informations, consultez le site [cartes.gc.ca](https://cartes.gc.ca).

### **Service hydrographique du Canada – Instructions nautiques – Fin de la partie 4 des Avis aux Navigateurs et de l'impression des volumes**

(Publication récurrente de l'avis \*1207/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2021*.)

Les Instructions nautiques sont mises à jour au besoin tout au long de l'année pour assurer une navigation sécuritaire. Le processus pour communiquer ces changements aux navigateurs sera modifié comme suit à compter de janvier 2022 :

- Tous les volumes numériques incluront une nouvelle section intitulée « Registre des changements » qui énumérera toutes les mises à jour qui ont été intégrées au cours de l'année civile en cours ;
- Le Service hydrographique du Canada cessera définitivement la publication de ces changements dans la partie 4 des Avis aux navigateurs mensuels;
- La partie 4 des Avis aux navigateurs mensuels énumérera plutôt les titres des volumes qui ont été modifiés au cours du mois précédent et inclura un lien vers leur page de téléchargement sur [cartes.gc.ca](https://cartes.gc.ca); et

- Le SHC ne maintiendra plus les « Corrections cumulatives des instructions nautiques » distinctes actuellement disponibles sur [notmar.gc.ca](http://notmar.gc.ca).

En raison de la disponibilité de tous les volumes des Instructions nautiques sur [cartes.gc.ca](http://cartes.gc.ca) sous forme de [fichiers PDF téléchargeables](#) gratuitement, le Service hydrographique du Canada interrompra définitivement leur impression à partir du 1er mars 2022. À ce titre, elles ne seront disponibles que sous forme numérique et ne seront pas vendues en format papier.

Les progrès technologiques entraînent une nouvelle ère de la navigation maritime, avec des produits numériques et électroniques. Le SHC est en train de transformer la façon dont il fournit des données et des services de qualité à ses clients, plus rapidement, pour soutenir la prise de décision. Pour plus d'informations, consultez le site [cartes.gc.ca](http://cartes.gc.ca).

**\*101/22 Service hydrographique du Canada – Cartes marines**

Cartes	Titre	Échelle	Publié	Cat#	Prix
<b>Nouvelles éditions</b>					
5374	Beacon Island à/to Qikirtaaluk Islands	1:60 000	2022-01-21	4	\$20.00
5375	Qikirtaaluk Islands à/to Point Qirniraujaq	1:60 000	2022-01-21	4	\$20.00

**\*102/22 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
<b>Cartes nouvelles</b>			
CA373496 (Edn 1.000)	Charity Shoal to/à Gull Bar including / y compris Long Point	1:30 000	2022-01-21
CA471013 (Edn 1.000)	Hippa Island	1:180 000	2022-01-07
CA471019 (Edn 1.000)	Tasu Sound	1:180 000	2022-01-07
CA471020 (Edn 1.000)	Selwyn Inlet	1:45 000	2022-01-07
CA471021 (Edn 1.000)	Atli Inlet	1:180 000	2022-01-07
CA471022 (Edn 1.000)	SkinCuttle Inlet	1:180 000	2022-01-07
CA471023 (Edn 1.000)	Kunghit Island	1:180 000	2022-01-07
CA471024 (Edn 1.000)	Cape St James	1:180 000	2022-01-07
CA471025 (Edn 1.000)	Southern Tip Haida Gwaii	1:180 000	2022-01-07
CA471035 (Edn 1.000)	NW Haida Gwaii	1:180 000	2022-01-07
CA471036 (Edn 1.000)	NE Haida Gwaii	1:180 000	2022-01-07
CA676843 (Edn 1.000)	Port Hawkesbury Government Wharf	1:1 000	2022-01-07
<b>Nouvelles éditions</b>			
CA176030 (Edn 10.000)	Gulf of Maine to/à Strait of Belle Isle including/y compris Gulf of St.Lawrence/Golfe Saint-Laurent	1:1 750 000	2022-01-21
CA273257 (Edn 8.000)	Prince Regent Inlet	1:150 000	2022-01-14
CA273274 (Edn 7.000)	Gulf of Boothia and Committee Bay	1:250 000	2022-01-14
CA273313 (Edn 9.000)	Lancaster Sound Eastern Approaches/Approches Est	1:250 000	2022-01-14

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA273329 (Edn 5.000)	M'Clintock Channel, Larsen Sound and/et Franklin Strait	1:250 000	2022-01-14
CA273422 (Edn 3.000)	Bylot Island and Adjacent Channels	1:125 000	2022-01-14
CA276090 (Edn 6.000)	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St. Pierre Bank/Banc de Saint Pierre	1:200 000	2022-01-07
CA376014 (Edn 8.000)	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands	1:30 000	2022-01-21
CA470369 (Edn 8.000)	Hudson Bay Passage (Western Portion, Part 1 of 2)	1:20 000	2022-01-07
CA473300 (Edn 9.000)	Lac St-Louis au/to Lac St-Francois	1:12 500	2022-01-14
CA473467 (Edn 2.000)	Kangiqlugaapik (Erik Harbour)	1:25 000	2022-01-07
CA473525 (Edn 2.000)	Sullukuluk (Albert Harbour)	1:15 000	2022-01-07
CA570123 (Edn 8.000)	Vancouver Harbour Central Portion/Partie Centrale	1:6 000	2022-01-14
<b>Cartes retirées en permanence</b>			
CA370190	Dixon Entrance, Western Portion/Partie Ouest	Remplacé par CA471036, CA471035	
CA370372	Selwyn Inlet to/à Lawn Point (Northern Portion, Part 1 of 2)	Remplacé par CA471018	
CA370373	Selwyn Inlet to/à Lawn Point (Southern Portion, Part 2 of 2)	Remplacé par CA471020, CA471018	
CA370495	Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound (part 1 of 2)	Remplacé par CA471025, CA471024, CA471023, CA471022, CA471021	
CA470330	Juan Perez Sound	Remplacé par CA471021, CA471020	
CA470375	Atli Inlet to/à Selwyn Inlet (South Portion, Part 1 of 2)	Remplacé par CA471020	
CA470376	Atli Inlet to/à Selwyn Inlet (North Portion, Part 2 of 2)	Remplacé par CA471020	
CA470379	Carpenter Bay to/à Burnaby Island	Remplacé par CA471021	
CA470380	Carpenter Bay to/à Burnaby Island (Eastern Portion, Part 2 of 2)	Remplacé par CA471021	
CA470496	Cape St. James to/à Houston Stewart Channel	Remplacé par CA471025, CA471024, CA471023, CA471022	

**\*103/22 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 20/2021, No. 21/2021 et No. 01/2022**

Des nouveaux **Bulletins de la sécurité des navires** ont récemment été publiés sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ces bulletins, s'il vous plaît cliquez sur les liens ci-dessous :

[Bulletin No. 20/2021](#) – Essais hydrostatiques des contenants sous pression en vertu du Règlement sur la sécurité contre l'incendie des bâtiments  
No SGDDI : 18147829

[Bulletin No. 21/2021](#) – Mise à jour des directives concernant la mobilité des travailleurs du secteur maritime qui sont asymptomatiques et réputés ne pas être porteurs de la covid-19\* durant la pandémie – 24 décembre, 2021  
No SGDDI : 18198465

[Bulletin No. 01/2022](#) – Nouveau programme de conformité des petits bâtiments destiné aux remorqueurs  
No SGDDI : 18234364

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (sans frais).

## **Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires**

---

### **Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs**

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### **Eaux intérieures**

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### **Côte du Pacifique**

Aucun avis applicable pour cette édition.

## Partie 2 : Corrections aux cartes

### 3443 - Thetis Island to/à Nanaimo - Nouvelle édition - 20-DÉC-2002 - NAD 1983

21-JANV-2022

LNMD. 10-SEPT-2021

Rayer la profondeur de 13.7 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070  
49°04'22.9"N 123°41'29.9"W  
MPO(6204526-01)

Porter une profondeur de 0.6 mètre  
(Voir la Carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070  
49°04'22.9"N 123°41'31.1"W  
MPO(6204526-02)

### 3456 - Halibut Bank to/à Ballenas Channel - Carte nouvelle - 01-JUIL-2011 - NAD 1983

07-JANV-2022

LNMD. 27-AOÛT-2021

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée P25  
(Voir la Carte n° 1, Qg)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°17'26.8"N 124°05'36.5"W  
MPO(6204508-01)

Porter une bouée sphérique de mouillage jaune, marquée NA-01  
(Voir la Carte n° 1, QI)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°15'23.4"N 124°09'24.0"W  
MPO(6204525-01)

Porter une bouée sphérique de mouillage jaune, marquée NA-02  
(Voir la Carte n° 1, QI)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°15'16.2"N 124°08'18.0"W  
MPO(6204525-02)

### 3459 - Approches to/Approches à Nanoose Harbour - Nouvelle édition - 24-OCT-1997 - NAD 1983

07-JANV-2022

LNMD. 22-JUIL-2016

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée P25  
(Voir la Carte n° 1, Qg)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°17'26.8"N 124°05'36.5"W  
MPO(6204508-01)

Porter une bouée sphérique de mouillage jaune, marquée NA-01  
(Voir la Carte n° 1, QI)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°15'23.4"N 124°09'24.0"W  
MPO(6204525-01)

Porter une bouée sphérique de mouillage jaune, marquée NA-02  
(Voir la Carte n° 1, QI)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756, CA570193  
49°15'16.2"N 124°08'18.0"W  
MPO(6204525-02)

### 3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

14-JANV-2022

LNMD. 04-JUIN-2021

Porter AIS  
(Voir la Carte n° 1, S17.2)  
48°22'01.5"N 123°02'11.2"W  
MPO(6204523-01)

Porter AIS 48°19'45.3"N 122°58'38.2"W  
(Voir la Carte n° 1, S17.2) *MPO(6204523-03)*

Porter une bouée sphérique ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 20s, 48°10'23.5"N 123°36'18.8"W  
marquée 46267  
(Voir la Carte n° 1, Q58) *MPO(6204524-01)*

**3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**  
14-JANV-2022

LNМ/D. 09-OCT-2020

Porter AIS 48°40'33.7"N 122°42'48.2"W  
(Voir la Carte n° 1, S17.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368 *MPO(6204523-02)*

**3601 - Juan de Fuca Strait to/à Vancouver Harbour - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**  
14-JANV-2022

LNМ/D. 30-AOÛT-2019

Porter AIS 48°22'01.5"N 123°02'11.2"W  
(Voir la Carte n° 1, S17.2) *MPO(6204523-01)*

Porter AIS 48°40'33.7"N 122°42'48.2"W  
(Voir la Carte n° 1, S17.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368 *MPO(6204523-02)*

Porter AIS 48°19'45.3"N 122°58'38.2"W  
(Voir la Carte n° 1, S17.2) *MPO(6204523-03)*

**3606 - Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**  
14-JANV-2022

LNМ/D. 12-MARS-2021

Porter une bouée sphérique ODAS/SADO lumineuse jaune FI (5) Y 20s, 48°10'23.5"N 123°36'18.8"W  
marquée 46267  
(Voir la Carte n° 1, Q58) *MPO(6204524-01)*



### **Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime**

---

Aucune correction pour cette partie.

## **Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques et aux Guides nautiques**

---

Aucune correction pour cette partie.

## **Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume**

---

Aucune correction pour cette partie.